



Morangis, le 2 février 2021

**A l'attention des familles des élèves
de l'école Edouard HERRIOT**

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'ESSONNE
Service Enfance-Education
N/Réf: BV/MH/ED/PG/AJ/VD/SH/NB/033-2021

Objet : Mouvement de grève

Madame, Monsieur,

Un mouvement de grève des agents de la Fonction Publique est prévu le **jeudi 4 février 2021** et entraînera des perturbations dans le fonctionnement des activités municipales à l'école E. Herriot.

- **L'accueil du matin sera assuré à partir de 8h00** (les enfants seront accueillis par les enseignants à partir de 8h20).
- Pour le temps de restauration (12h15-13h45), vous êtes invités à venir chercher votre enfant. Toutefois, pour maintenir la continuité du Service Public, malgré le nombre restreint d'encadrants, la municipalité prévoit l'accueil des enfants au restaurant scolaire pour les familles qui n'auraient pas de solution alternative.
- Le temps des activités périscolaires (TAP) ne pouvant être assuré dans les conditions habituelles, un service d'accueil minimum est mis en place. Les familles qui le peuvent sont invitées à venir récupérer leur enfant à 15h05.
- L'accueil post-scolaire entre 16h30 et 19h00 est maintenu dans les mêmes conditions que les TAP.
- L'aide aux devoirs est maintenue.

Afin d'organiser au mieux le service de restauration, je vous remercie de retourner impérativement à l'école le coupon ci-dessous si vous souhaitez inscrire votre enfant pour la restauration scolaire le jeudi 4 février 2021.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération la meilleure.



Le Maire
Brigitte VERMILLET

✂

**REPONSE A RETOURNER LE MERCREDI 3 FEVRIER 2021
AUPRES DE L'ENSEIGNANT DE VOTRE ENFANT**

Madame, Monsieur
Souhaite(nt) que leur(s) enfant(s) -Nom, Prénom, classe -
.....
.....

Scolarisé(s) à l'école Edouard HERRIOT

- Bénéficie(nt) du service de restauration
 Ne bénéficie(nt) pas du service de restauration

* A cocher selon le choix

Signature(s)